

**IZEL (LUXEMBOURG)
une méprise en 1917.**

Par Philippe GEUBEL

Nous décrivons une enveloppe expédiée de BRUXELLES à destination d'un certain Michel Gilson, agent d'assurances à IZEL et retournée à l'expéditeur : la Compagnie Belge d'Assurances Générales à BRUXELLES.



Figure 1 : Enveloppe envoyée de BRUXELLES, le 28 août 1917, vers IZEL et retournée à l'expéditeur.

IZEL est une localité de la Province de Luxembourg, qui fait partie de l'arrondissement de VIRTON en Belgique. Cet arrondissement et celui d'ARLON deviennent Territoires d'Étapes de la 5^{ème} Armée le 15 mars 1917.

L'expéditeur le savait, il a donc affranchi son enveloppe au moyen de timbres surchargés d'une valeur de 55 cent. Le tarif postal vers et dans le territoire de la 5^{ème} Armée est de 25 cent. par 20 grammes et de 15 cent. par 20 grammes supplémentaires. L'enveloppe devait peser entre 41 et 60 grammes.

L'oblitération est de BRUXELLES 1 C du 28 août 1917.

Au vu de l'adresse « IZEL (Luxembourg) », le postier pense qu'Izel se situe au Grand-Duché de Luxembourg et dérouté l'enveloppe.

La poste allemande ne sait pas où se situe la localité d'Izel et notre envoi arrive à Trier (D) où se trouve un bureau de censure international qui examine le courrier à destination du Grand-Duché et inversément.



Figure 2 : Enveloppe envoyée d'ARLON, le 27 février 1917 vers DIEKIRCH (G-D.) et y arrivée.

Nouvelle erreur, le censeur de TRIER (TREVES) se trompe, il frappe le cachet rectangulaire violet, encadré : « **Zurück / wegen Kriegszustand** » (Retour en raison de situation de guerre). Le censeur de TREVES doit avoir consulté un répertoire des localités belges admises à correspondre avec l'Allemagne. IZEL ne se trouvait pas sur cette liste, ce qui explique le cachet apposé.

Celui-ci ne sait peut-être pas que le service postal est rétabli depuis longtemps entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg. Le censeur se rend compte de son erreur, il barre son cachet fautif (« **Zurück / wegen Kriegszustand** ») au crayon violet et frappe le cachet rond, violet, usuel de TRIER « **Überwachungsstelle des VIII. Arméekorps-Trier-Freigegeben** ».

Puis nouveau retournement de situation, le censeur se rend compte que la lettre provenait de Belgique. Il écrit alors nerveusement au crayon « **Zurück** » et « **Belgien** », qu'il fait suivre des mots « **WO** » et de points d'interrogation. Le mot allemand « **Wo** » signifie « où, en quel endroit ? ». Il retourne la lettre à BRUXELLES.

Il barre aussi l'adresse du destinataire du courrier.

Notre enveloppe n'est jamais arrivée dans les Etapes de la 5^{ème} Armée.

Nous pensons que l'expéditeur a reçu la lettre en retour, qu'il en a sorti la missive pour l'expédier à nouveau.

Moralité de l'histoire : il y a Luxembourg et Luxembourg !!!

Monsieur G. Ludwig nous a été d'un précieux secours, nous l'en remercions.